



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-33625>

Département(s) de publication : 32

Annonce n° 24-33625

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté de Communes du Savès

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Projet de rénovation et de restructuration, de mise aux normes et d'aménagement des écoles maternelle et élémentaire, restauration scolaire, ALAE et ALSH sur SAMATAN

Description : Projet de rénovation et de restructuration, de mise aux normes et d'aménagement des écoles maternelle et élémentaire, restauration scolaire, ALAE et ALSH sur SAMATAN

Identifiant de la procédure : 2dd67b0d-a3f6-47f3-8bbf-9ae75dc390cf

Identifiant interne : 2023-07

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : No

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : VOIRIE et RESEAUX DIVERS

Description : VOIRIE et RESEAUX DIVERS

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45200000 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil

Options :

Description des options : Les soumissionnaires sont obligés de présenter une offre pour la prestation supplémentaire éventuelle obligatoire sous peine de voir leur offre déclarée irrégulière

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le résultat global de l'appel d'offres après analyse des offres par la maîtrise d'oeuvre conduit à un dépassement de l'enveloppe prévisionnelle d'environ 270 k euro(s) Ht en solution de base. Au vu des résultats par lot, et après avoir échangé avec la maîtrise d'oeuvre sur la « stratégie » à adopter pour revenir dans l'enveloppe initiale, le maître d'ouvrage a lancé des négociations avec les lots du Mapa (2023-08). En parallèle, la commission d'appel d'offre a analysé, classé et attribué les lots dont l'offre est inférieure à l'estimation; soit les lots 6, 10,13,14,19 et 20. Le maître d'ouvrage, bien que les offres soient supérieures à l'estimation, envisage, compte tenu de la qualité des offres moins disantes et des risques d'augmentation du prix en cas de relance de la consultation, d'attribuer les lots 4,7 et 17. Ces attributions seront soumises au conseil communautaire du 02 avril 2024 et ne pourront être notifiées avant cette date. Pour les autres lots en procédure formalisée (Marché 2023-07), le maître d'ouvrage déclare les lots infructueux; les offres reçues étant inacceptables au sens de l'article R 2152-3 du Code de la Commande Publique (offre dont le prix excède les crédits budgétaires alloués au marché). Il s'agit des lots 1 (Vrd),2 (Espace Vert), 5 (Charpente), 11 (Menuiserie intérieure), 16 (Peintures), 18 (Cvc), 21 (Sondes géothermiques) et 22 (Mobilier intérieur) pour lesquels les offres sont considérées inacceptables. Il y a ainsi lieu de déclarer la consultation sans suite pour cause d'infructuosité. De nouvelles procédures seront relancées pour ces lots en veillant à ce que les conditions initiales du marché public ne soient pas substantiellement modifiées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Cf Le Greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : ESPACES VERTS

Description : ESPACES VERTS

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45112710 Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

Options :

Description des options : Les soumissionnaires sont obligés de présenter une offre pour la prestation supplémentaire éventuelle obligatoire sous peine de voir leur offre déclarée irrégulière

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le résultat global de l'appel d'offres après analyse des offres par la maîtrise d'oeuvre conduit à un dépassement de l'enveloppe prévisionnelle d'environ 270 k euro(s) Ht en solution de base. Au vu des résultats par lot, et après avoir échangé avec la maîtrise d'oeuvre sur la « stratégie » à adopter pour revenir dans l'enveloppe initiale, le maître d'ouvrage a lancé des négociations avec les lots du Mapa (2023-08). En parallèle, la commission d'appel d'offre a analysé, classé et attribué les lots dont l'offre est inférieure à l'estimation; soit les lots 6, 10,13,14,19 et 20. Le maître d'ouvrage, bien que les offres soient supérieures à l'estimation, envisage, compte tenu de la qualité des offres moins disantes et des risques d'augmentation du prix en cas de relance de la consultation, d'attribuer les lots 4,7 et 17. Ces attributions seront soumises au conseil communautaire du 02 avril 2024 et ne pourront être notifiées avant cette date. Pour les autres lots en procédure formalisée (Marché 2023-07), le maître d'ouvrage déclare les lots infructueux; les offres reçues étant inacceptables au sens de l'article R 2152-3 du Code de la Commande Publique (offre dont le prix excède les crédits budgétaires alloués au marché). Il s'agit des lots 1 (Vrd),2 (Espace Vert), 5 (Charpente), 11 (Menuiserie intérieure), 16 (Peintures), 18 (Cvc), 21 (Sondes géothermiques) et 22 (Mobilier intérieur) pour lesquels les offres sont considérées inacceptables. Il y a ainsi lieu de déclarer la consultation sans suite pour cause d'infructuosité. De nouvelles procédures seront relancées pour ces lots en veillant à ce que les conditions initiales du marché public ne soient pas substantiellement modifiées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Cf Le Greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

5.1 Lot : LOT-0004

Titre : CHARPENTE/OSSATURE BOIS-COUVERTURE-BARDAGE-ITE

Description : CHARPENTE/OSSATURE BOIS-COUVERTURE-BARDAGE-ITE

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45260000 Travaux de couverture et travaux d'autres corps de métier spécialisés

Options :

Description des options : Les soumissionnaires sont obligés de présenter une offre pour la prestation supplémentaire éventuelle obligatoire sous peine de voir leur offre déclarée irrégulière

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le résultat global de l'appel d'offres après analyse des offres par la maîtrise d'oeuvre conduit à un dépassement de l'enveloppe prévisionnelle d'environ 270 k euro(s) Ht en solution de base. Au vu des résultats par lot, et après avoir échangé avec la maîtrise d'oeuvre sur la « stratégie » à adopter pour revenir dans l'enveloppe initiale, le maître d'ouvrage a lancé des négociations avec les lots du Mapa (2023-08). En parallèle, la commission d'appel d'offre a analysé, classé et attribué les lots dont l'offre est inférieure à l'estimation; soit les lots 6, 10,13,14,19 et 20. Le maître d'ouvrage, bien que les offres soient supérieures à l'estimation, envisage, compte tenu de la qualité des offres moins disantes et des risques d'augmentation du prix en cas de relance de la consultation, d'attribuer les lots 4,7 et 17. Ces attributions seront soumises au conseil communautaire du 02 avril 2024 et ne pourront être notifiées avant cette date. Pour les autres lots en procédure formalisée (Marché 2023-07), le maître d'ouvrage déclare les lots infructueux; les offres reçues étant inacceptables au sens de l'article R 2152-3 du Code de la Commande Publique (offre dont le prix excède les crédits budgétaires alloués au marché). Il s'agit des lots 1 (Vrd),2 (Espace Vert), 5 (Charpente), 11 (Menuiserie intérieure), 16 (Peintures), 18 (Cvc), 21 (Sondes géothermiques) et 22 (Mobilier intérieur) pour lesquels les offres sont considérées inacceptables. Il y a ainsi lieu de déclarer la consultation sans suite pour cause d'infructuosité. De nouvelles procédures seront relancées pour ces lots en veillant à ce que les conditions initiales du marché public ne soient pas substantiellement modifiées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Cf Le Greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

5.1 Lot : LOT-0008

Titre : MENUISERIES INTERIEURES BOIS

Description : MENUISERIES INTERIEURES BOIS

Identifiant interne : 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44220000 Menuiserie pour la construction

Options :

Description des options : Les soumissionnaires sont obligés de présenter une offre pour la prestation supplémentaire éventuelle obligatoire sous peine de voir leur offre déclarée irrégulière

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le résultat global de l'appel d'offres après analyse des offres par la maîtrise d'oeuvre conduit à un dépassement de l'enveloppe prévisionnelle d'environ 270 k euro(s) Ht en solution de base. Au vu des résultats par lot, et après avoir échangé avec la maîtrise d'oeuvre sur la « stratégie » à adopter pour revenir dans l'enveloppe initiale, le maître d'ouvrage a lancé des négociations avec les lots du Mapa (2023-08). En parallèle, la commission d'appel d'offre a analysé, classé et attribué les lots dont l'offre est inférieure à l'estimation; soit les lots 6, 10,13,14,19 et 20. Le maître d'ouvrage, bien que les offres soient supérieures à l'estimation, envisage, compte tenu de la qualité des offres moins disantes et des risques d'augmentation du prix en cas de relance de la consultation, d'attribuer les lots 4,7 et 17. Ces attributions seront soumises au conseil communautaire du 02 avril 2024 et ne pourront être notifiées avant cette date. Pour les autres lots en procédure formalisée (Marché 2023-07), le maître d'ouvrage

déclare les lots infructueux; les offres reçues étant inacceptables au sens de l'article R 2152-3 du Code de la Commande Publique (offre dont le prix excède les crédits budgétaires alloués au marché). Il s'agit des lots 1 (Vrd), 2 (Espace Vert), 5 (Charpente), 11 (Menuiserie intérieure), 16 (Peintures), 18 (Cvc), 21 (Sondes géothermiques) et 22 (Mobilier intérieur) pour lesquels les offres sont considérées inacceptables. Il y a ainsi lieu de déclarer la consultation sans suite pour cause d'infructuosité. De nouvelles procédures seront relancées pour ces lots en veillant à ce que les conditions initiales du marché public ne soient pas substantiellement modifiées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Cf Le Greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

5.1 Lot : LOT-0011

Titre : PEINTURES

Description : PEINTURES

Identifiant interne : 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

Nomenclature supplémentaire (cpv): 44111400 Peintures et revêtements muraux

Options :

Description des options : Les soumissionnaires sont obligés de présenter une offre pour la prestation supplémentaire éventuelle obligatoire sous peine de voir leur offre déclarée irrégulière

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le résultat global de l'appel d'offres après analyse des offres par la maîtrise d'oeuvre conduit à un dépassement de l'enveloppe prévisionnelle d'environ 270 k euro(s) Ht en solution de base. Au vu des résultats par lot, et après avoir échangé avec la maîtrise d'oeuvre sur la « stratégie » à adopter pour revenir dans l'enveloppe initiale, le maître d'ouvrage a lancé des négociations avec les lots du Mapa (2023-08). En parallèle, la commission d'appel d'offre a analysé, classé et attribué les lots dont l'offre est inférieure à l'estimation; soit les lots 6, 10,13,14,19 et 20. Le maître d'ouvrage, bien que les offres soient supérieures à l'estimation, envisage, compte tenu de la qualité des offres moins disantes et des risques d'augmentation du prix en cas de relance de la consultation, d'attribuer les lots 4,7 et 17. Ces attributions seront soumises au conseil communautaire du 02 avril 2024 et ne pourront être notifiées avant cette date. Pour les autres lots en procédure formalisée (Marché 2023-07), le maître d'ouvrage déclare les lots infructueux; les offres reçues étant inacceptables au sens de l'article R 2152-3 du Code de la Commande Publique (offre dont le prix excède les crédits budgétaires alloués au marché). Il s'agit des lots 1 (Vrd),2 (Espace Vert), 5 (Charpente), 11 (Menuiserie intérieure), 16 (Peintures), 18 (Cvc), 21 (Sondes géothermiques) et 22 (Mobilier intérieur) pour lesquels les offres sont considérées inacceptables. Il y a ainsi lieu de déclarer la consultation sans suite pour cause d'infructuosité. De nouvelles procédures seront relancées pour ces lots en veillant à ce que les conditions initiales du marché public ne soient pas substantiellement modifiées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Cf Le Greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

5.1 Lot : LOT-0013

Titre : CVC - CHAUFFAGE - VENTILATION - CLIMATISATION

Description : CVC - CHAUFFAGE - VENTILATION - CLIMATISATION

Identifiant interne : 13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45331000 Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

Options :

Description des options : Les soumissionnaires sont obligés de présenter une offre pour la prestation supplémentaire éventuelle obligatoire sous peine de voir leur offre déclarée irrégulière

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le résultat global de l'appel d'offres après analyse des offres par la maîtrise d'oeuvre conduit à un dépassement de l'enveloppe prévisionnelle d'environ 270 k euro(s) Ht en solution de base. Au vu des résultats par lot, et après avoir échangé avec la maîtrise d'oeuvre sur la « stratégie » à adopter pour revenir dans l'enveloppe initiale, le maître d'ouvrage a lancé des négociations avec les lots du Mapa (2023-08). En parallèle, la commission d'appel d'offre a analysé, classé et attribué les lots dont l'offre est inférieure à l'estimation; soit les lots 6, 10,13,14,19 et 20. Le maître d'ouvrage, bien que les offres soient supérieures à l'estimation, envisage, compte tenu de la qualité des offres moins disantes et des risques d'augmentation du prix en cas de relance de la consultation, d'attribuer les lots 4,7 et 17. Ces attributions seront soumises au conseil communautaire du 02 avril 2024 et ne pourront être notifiées avant cette date. Pour les autres lots en procédure formalisée (Marché 2023-07), le maître d'ouvrage déclare les lots infructueux; les offres reçues étant inacceptables au sens de l'article R 2152-3 du Code de la Commande Publique (offre dont le prix excède les crédits budgétaires alloués au marché). Il s'agit des lots 1 (Vrd),2 (Espace Vert), 5 (Charpente), 11 (Menuiserie intérieure), 16 (Peintures), 18 (Cvc), 21 (Sondes géothermiques) et 22 (Mobilier intérieur) pour lesquels les offres sont considérées inacceptables. Il y a ainsi lieu de déclarer la consultation sans suite pour cause d'infructuosité. De nouvelles procédures seront relancées pour ces lots en veillant à ce que les conditions initiales du marché public ne soient pas substantiellement modifiées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Cf Le Greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

5.1 Lot : LOT-0016

Titre : SONDES GEOTHERMIQUES

Description : SONDES GEOTHERMIQUES

Identifiant interne : 16

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45120000 Travaux de sondage et de forage de reconnaissance

Options :

Description des options : Les soumissionnaires sont obligés de présenter une offre pour la prestation supplémentaire éventuelle obligatoire sous peine de voir leur offre déclarée irrégulière

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le résultat global de l'appel d'offres après analyse des offres par la maîtrise d'oeuvre conduit à un dépassement de l'enveloppe prévisionnelle d'environ 270 k euro(s) Ht en solution de base. Au vu des résultats par lot, et après avoir échangé avec la maîtrise d'oeuvre sur la « stratégie » à adopter pour revenir dans

l'enveloppe initiale, le maître d'ouvrage a lancé des négociations avec les lots du Mapa (2023-08). En parallèle, la commission d'appel d'offre a analysé, classé et attribué les lots dont l'offre est inférieure à l'estimation; soit les lots 6, 10,13,14,19 et 20. Le maître d'ouvrage, bien que les offres soient supérieures à l'estimation, envisage, compte tenu de la qualité des offres moins disantes et des risques d'augmentation du prix en cas de relance de la consultation, d'attribuer les lots 4,7 et 17. Ces attributions seront soumises au conseil communautaire du 02 avril 2024 et ne pourront être notifiées avant cette date. Pour les autres lots en procédure formalisée (Marché 2023-07), le maître d'ouvrage déclare les lots infructueux; les offres reçues étant inacceptables au sens de l'article R 2152-3 du Code de la Commande Publique (offre dont le prix excède les crédits budgétaires alloués au marché). Il s'agit des lots 1 (Vrd),2 (Espace Vert), 5 (Charpente), 11 (Menuiserie intérieure), 16 (Peintures), 18 (Cvc), 21 (Sondes géothermiques) et 22 (Mobilier intérieur) pour lesquels les offres sont considérées inacceptables. Il y a ainsi lieu de déclarer la consultation sans suite pour cause d'infructuosité. De nouvelles procédures seront relancées pour ces lots en veillant à ce que les conditions initiales du marché public ne soient pas substantiellement modifiées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Cf Le Greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

5.1 Lot : LOT-0017

Titre : MOBILIER INTERIEUR

Description : MOBILIER INTERIEUR

Identifiant interne : 17

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45214200 Travaux de construction de bâtiments scolaires

Nomenclature supplémentaire (cpv): 39100000 Mobilier

Options :

Description des options : Les soumissionnaires sont obligés de présenter une offre pour la prestation supplémentaire éventuelle obligatoire sous peine de voir leur offre déclarée irrégulière

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Le résultat global de l'appel d'offres après analyse des offres par la maîtrise d'oeuvre conduit à un dépassement de l'enveloppe prévisionnelle d'environ 270 k euro(s) Ht en solution de base. Au vu des résultats par lot, et après avoir échangé avec la maîtrise d'oeuvre sur la « stratégie » à adopter pour revenir dans l'enveloppe initiale, le maître d'ouvrage a lancé des négociations avec les lots du Mapa (2023-08). En parallèle, la commission d'appel d'offre a analysé, classé et attribué les lots dont l'offre est inférieure à l'estimation; soit les lots 6, 10,13,14,19 et 20. Le maître d'ouvrage, bien que les offres soient supérieures à l'estimation, envisage, compte tenu de la qualité des offres moins disantes et des risques d'augmentation du prix en cas de relance de la consultation, d'attribuer les lots 4,7 et 17. Ces attributions seront soumises au conseil communautaire du 02 avril 2024 et ne pourront être notifiées avant cette date. Pour les autres lots en procédure formalisée (Marché 2023-07), le maître d'ouvrage déclare les lots infructueux; les offres reçues étant inacceptables au sens de l'article R 2152-3 du Code de la Commande Publique (offre dont le prix excède les crédits budgétaires alloués au marché). Il s'agit des lots 1 (Vrd),2 (Espace Vert), 5 (Charpente), 11 (Menuiserie intérieure), 16 (Peintures), 18 (Cvc), 21 (Sondes géothermiques) et 22 (Mobilier intérieur) pour lesquels les offres sont considérées inacceptables. Il y a ainsi lieu de déclarer la consultation sans suite pour cause d'infructuosité. De nouvelles procédures seront relancées pour ces lots en veillant à ce que les conditions initiales du marché public ne soient pas substantiellement modifiées

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Cf Le Greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0013

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0016

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0017

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Communauté de Communes du Savès

Numéro d'enregistrement : 24320059900047

Adresse postale : 37 avenue de la Gailloue

Ville : Lombez

Code postal : 32220

Pays : France

Point de contact : LEFEBVRE Hervé

Adresse électronique : contact@ccsaves32.fr

Téléphone : 0562626870

Adresse internet : <http://www.ccsaves32.fr>

Profil de l'acheteur : <http://www.marches.gers.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Pau

Numéro d'enregistrement : 770771

Adresse postale : 50 Cours Lyautey

Ville : Pau

Code postal : 64010

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-pau@juradm.fr

Téléphone : 0559849440

Télécopieur : 0559024993

Rôles de cette organisation :

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 9fecbe23-a218-4c6e-a30f-f85fb2566bad - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/03/2024 à 16:09

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/03/2024